

AVRIL 2023

# L'ÉCHO TOURISTIQUE

ENQUÊTE

# RSE

## 20 MODÈLES À SUIVRE DANS LE TOURISME

Dans cette nouvelle enquête, L'Écho touristique décrypte 20 initiatives intéressantes en termes de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), dans tous les secteurs du tourisme. Des modèles à découvrir, voire à dupliquer, afin répondre aux attentes des clients et aux défis de demain. Notre coup de projecteur comprend cinq exemples de labellisation et autres certifications RSE.

Enquête réalisée par  
Florian De Paola, Linda Lainé,  
Clément Peltier, Émilie Vignon

P. 15

L'écopilotage : un axe d'amélioration immédiat

P. 16

Absorption : les voyageurs se mobilisent - Tenir ses promesses

P. 17

Chasse au gaspi - Kappa, la marque qui veut faire du club autrement

P. 18

Solidaire, pas solitaire - Le GNL, une solution à court terme ?

P. 19

Éviter la surchauffe

P. 20

Du fumier pour se chauffer - Construire durable

P. 21

Parier sur l'humain

P. 22

Des initiatives inspirantes - Calculer l'empreinte, en toute transparence

P. 23

Jusqu'à la promesse de vacances illimitées

P. 24

Le SAF, oui, mais comment ?

P. 26

Ils ont décroché le label B Corp

P. 27

Cette agence qui opte pour le label Lucie - ATR, un label référent dans le secteur

P. 28

Un référentiel pour tous les offices de tourisme

P. 29

Un label RSE porté par l'Afnor

Si alléger la consommation énergétique d'un hôtel ancien n'est pas simple, les nouvelles constructions intègrent désormais ces défis. Pour rénover ou construire ses établissements en intégrant de tels enjeux, le groupe Les Étincelles dispose ainsi d'une équipe de maîtrise d'ouvrage hôtelière en interne. Challenge supplémentaire : trouver des technologies et des matériaux à l'épreuve de la montagne. Toujours dans l'hôtellerie, Cyril [Aouizerate](#), le fondateur de Mob Hotel, phosphore même sur un projet d'hôtel 100 % autonome en énergie qui doit voir le jour aux États-Unis. L'hôtel d'une soixantaine de chambres produira toute l'énergie dont il a besoin grâce au photovoltaïque et à l'hydraulique. Autant de sujets très techniques qui peuvent tourner au casse-tête et obligent les hôteliers à ajouter une nouvelle corde à leur arc. D'autant que la réglementation évolue constamment. S'appliquant aux bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>, incluant les hôtels et résidences de tourisme, le décret tertiaire impose ainsi une réduction de consommation d'énergie de 40 % en 2030, puis de 60 % en 2050 par rapport à une année de référence. Si ces travaux ont un coût, des aides existent et certaines sociétés spécialisées dans la rénovation énergétique, comme Helligo ou Effy, peuvent accompagner les pros.